

# Le CLAPOTIS

LE MAGAZINE COMMUNAUTAIRE DE LA CC4R

Février 2022 | n°65



[www.facebook.com/cc4r70](https://www.facebook.com/cc4r70)



[www.cc4r.eu](http://www.cc4r.eu)

**C4Rivières**

Communauté de Communes des Quatre Rivières

# Nos 41

# Communes



- Achey
- Argillières
- Autet
- Beaujeu-Saint-Vallier-Pierrejux et Quitteur  
Brotte-les-Ray
- Champlitte
  - *Champlitte-la-ville*
  - *Frettes*
  - *Leffond*
  - *Margilley*
  - *Montarlot-les-Champlitte*
  - *Neuve-les-Champlitte*
- Courtesoult et Gatey
- Dampierre-sur-Salon
- Delain
- Denèvre
- Fédry
- Ferrières-les-Ray
- Fleurey-les-Lavoncourt
- Fouvent-Saint-Andoche
- Framont
- Francourt
- Grandecourt
- Larret
- Lavoncourt
- Membrey
- Mercey-sur-Saône
- Montot
- Mont-Saint-Léger
- Montureux et Prantigny
- Percey-le-Grand
- Pierrecourt
- Ray-sur-Saône
- Recologne
- Renaucourt
- Roche-et-Raucourt
- Savoyeux
- Seveux-Motey
- Theuley
- Tincey-et-Pontrebeau
- Vaite
- Vanne
- Vauconcourt-Nervezain
- Vereux
- Velleuxon-Queutrey et Vaudey
- Villers-Vaudey
- Volon

# Sommaire

- 3 TRIBUNE du Président
- 4 EDITO des Vices-Présidents
- 8 Via Francigena - Start Again !
- 10 La CC4R en aide aux associations
- 11 Les subventions habitat
- 12 Le budget 2021
- 13 Le contrat de Zone de Revitalisation Rurale
- 14 L'actu du RPE : Relais Petite Enfance
- 15 La fermeture de la trésorerie
- 15 Visite du centre de tri
- 16 La ZAE Charles Gauthier
- 17 Petites Villes de demain
- 17 Renaucourt : une nouvelle peau pour la piscine
- 18 Un plan mercredi !
- 19 Au sujet du terrain synthétique
- 20 Le Préfet au pays des 4 rivières
- 22 La GEMAPI
- 23 Actions en faveur des étudiants et des apprentis
- 23 Elus'tour 2021
- 24 Membrey : le sentier Gall'eau Romain
- 25 Savoyeux : l'histoire du tunnel
- 26 Vauconcourt-Nervezain : une 3<sup>ème</sup> coiffeuse
- 26 Lavoncourt : nouveaux sanitaires au Pôle éducatif
- 27 Lavoncourt : un espace France Services
- 27 Montureux et Prantigny : installation d'une couturière
- 28 Champlitte : une étoile au guide vert Michelin
- 29 Fouvent-Saint-Andoche : la parole à Alain Aubry
- 30 La mission locale : un tremplin pour les jeunes
- 31 Grandecourt : l'Eglise Sainte-Marie-Madeleine

## Communauté de communes des 4 Rivières

8 rue Jean Mourey - 70180 DAMPIERRE-SUR-SALON

☎ Tél. 03.84.67.13.74

✉ secretariat@cc4r.eu

🌐 www.cc4r.eu

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi :  
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

📘 www.facebook.com/cc4r70



# La parole à Dimitri DOUSSOT

Président de la CC4R

*« Un projet de territoire  
et un cap pour 2030 ! »*



Une collectivité, qu'elle soit locale ou nationale, gère le quotidien. Pour autant, elle doit également préparer l'avenir, en particulier celui de son territoire. C'est pourquoi, durant toute l'année 2021, les élus de la CC4R ont travaillé sur un programme d'investissements à réaliser durant les prochaines années. Après avoir identifié les besoins propres aux différents secteurs de la communauté de communes, une feuille de route avec des projets précis a été retenue le mardi 25 janvier - à l'unanimité - pour être conduite d'ici 2030.

## Déjà 1,7 millions d'euros de financement

Cette programmation a trouvé une première concrétisation il y a quelques jours lors de la signature avec le Conseil départemental d'un accord, appelé « Pact 2 » (Programme d'Actions Concertées Territoriales), qui permet à la CC4R, ou à ses communes membres, de pouvoir bénéficier de 956 000€ de financement pour ses projets, qui s'ajoutent aux subventions auxquelles elle peut prétendre classiquement et estimées à 742 000€. Ainsi, les projets retenus sont donc déjà assurés de pouvoir bénéficier de subventions départementales à hauteur de 1,698 millions d'euros, soit un taux de financement moyen par projet de l'ordre de 31,5 %. Bien entendu, pour chaque investissement, des financements complémentaires seront recherchés auprès d'autres partenaires (État, Région, Europe...) pour que le reste à charge de la CC4R soit toujours le plus réduit possible.

## Des projets structurants pour le territoire

Plus précisément, les projets qui ont été retenus dans ce cadre à l'issue de plus d'une année de concertation entre les différents acteurs au sein de la CC4R et avec le Conseil départemental sont les suivants : la rénovation du stade de Champlitte ; la modernisation et l'extension du gymnase du collège de Dampierre-sur-Salon ; la création d'un équipement sportif et culturel polyvalent à Lavoncourt ; la création de chemins verts sur d'anciennes voies ferrées

désaffectées en partenariat avec le Département et d'autres communautés de communes limitrophes (axes Gray- Vesoul ou Gray- Chalindrey) ; la création d'un accueil périscolaire à Beaujeu ; l'aménagement de la plage d'Autet... Le coût total de l'ensemble de ces projets est estimé à 5,391 millions d'euros.

## Une extension de la zone d'activités de Champlitte en 2023

D'autres projets seront également mis en œuvre par la CC4R en dehors du « Pact 2 » conclu avec le Conseil départemental, et qui sont tout aussi importants. Pour n'en citer qu'un, il est envisagé de réaliser en 2022-2023 une extension de la zone d'activités de Champlitte sur 4,5 hectares. L'objectif est de permettre le développement économique de notre territoire. Des entreprises souhaitent déjà s'y développer et d'autres s'y installer. De façon générale, dans l'exercice de ses compétences, la CC4R a vocation à porter les investissements qui concernent des équipements communautaires incontestables et qui ne peuvent pas être portés financièrement par une seule commune.

## Une stratégie de développement durable

Dans l'ensemble, les investissements qui seront réalisés durant les prochaines années sont orientés en direction de la rénovation des installations ou structures existantes. C'est une question de bon sens. Avant de créer de nouveaux équipements, encore faut-il que ceux qui existent déjà soient en bon état. C'est également la meilleure façon de faire du développement durable, avec intelligence et pragmatisme, simplement pour que ce qui existe dure le plus longtemps possible. C'est la stratégie qu'a retenue la CC4R pour construire son avenir et que va s'attacher à déployer son équipe dirigeante.

*À votre disposition*  
06 70 58 22 48 - [dimitridoussot@orange.fr](mailto:dimitridoussot@orange.fr)



La parole à

**BRUNO DEGRENAND**

Vice-Président de la CC4R

*« Quoi de plus naturel... »*

Je tiens à exprimer ma fierté d'avoir accompli de multiples progrès dans la connaissance de dossiers complexes et divers, allant du suivi des travaux de voirie, en passant par la gestion des déchets, puis la gestion des bassins versants de rivières, pour finir avec l'eau potable et l'assainissement.

**En effet, quoi de plus naturel que les routes soient sûres !**

Nous avons coordonné l'ensemble des travaux de voirie pour qu'ils soient terminés dans l'année et surtout soient réalisés par des entreprises locales. Je suis effectivement soucieux tout comme le Président de la CC4R de travailler avec les entreprises de notre territoire, car elles en sont le poumon économique.

**Quoi de plus naturel que de réduire nos déchets !**

C'est pour le bien de la planète, pour le bien de nos enfants, mais aussi pour le bien de notre pouvoir d'achat. Par exemple, les déchets que nous jetons dans la benne «encombrants» des déchetteries sont directement enfouis, à un coût de plus en plus élevé. Tous, nous devons réaliser un tri rigoureux pour que demain cette benne «encombrants» soit vide. Il faut que chacun des gestes de notre quotidien soit transformé en habitude de tri.

**Quoi de plus naturel que nos rivières soient limpides et poissonneuses !**

Qu'elles soient le reflet d'un territoire engagé pour son environnement où il fait bon vivre et profiter d'une nature si exceptionnelle. C'est pourquoi un syndicat de bassin a été créé. Il couvre la presque totalité de notre territoire et concerne les rivières de la Gourgeonne, du Vannon et du Salon. Demain, il va coordonner, avec l'aide de l'Agence de l'eau, l'éradication de nombreux points noirs environnementaux.

**Quoi de plus naturel que d'ouvrir un robinet afin de se désaltérer !**

Pour que notre eau reste ou redevienne de qualité, nous avons conclu à la toute fin de l'année 2021 un contrat liant l'Agence de l'Eau, la CC4R et 14 communes. C'est 24 chantiers concernant les réseaux d'eau et 13 chantiers d'assainissement qui sont inscrits pour la période 2021/2023. Ce contrat nous permettra, entre autres, de bénéficier d'une aide de plus de 5 millions d'euros de l'Agence de l'eau pour plus de 11 millions d'euros de travaux dans notre territoire (soit un taux de 50 % de subvention).

Enfin, même si la pente est rude, l'équipe est forte. Forte de collaboratrices exceptionnelles. Forte d'une équipe d'élus qui s'écourent et accompagnent les projets par leur connaissance du terrain. Forte d'un président qui est sensible au développement rationnel de notre territoire. Toutes ces forces font de la CC4R un territoire moderne, dynamique, ouvert sur les autres pour le bien-être de tous. Je suis fier d'appartenir à cette équipe.



« Le bilan des aides  
aux entreprises »



ED 170

## La parole à **PATRICE COLINET**

Vice-Président de la CC4R

Il y a un an, j'écrivais « *Annus Horribilis* » pour qualifier l'année 2020, d'une manière générale, mais plus particulièrement dans les domaines de l'Economie, du Commerce, de l'Industrie, et du Tourisme. Douze mois plus tard, la crise sanitaire est toujours là et les acteurs économiques, les entreprises... ont dû s'adapter.

Pour les aider, en coopération avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, la CC4R a développé différents programmes de soutien dans le cadre du Fond Territorial pour l'aide à l'économie de proximité. Ainsi, pour une mise de 4€ par habitant de notre communauté de communes, la Région a mis 11 €. Pour 9566 habitants, c'est donc un budget de 143 490 € qui a pu être mobilisé pour 3 actions majeures.

**L'aide directe aux petites entreprises (0 à 10 salariés)** pour l'investissement matériel. Dix-huit dossiers ont été déposés et ces entrepreneurs ont reçu 44 449 € sur un budget alloué de 76 528 €. La somme totale investie par ces entreprises locales dépasse les 640 000 €.

**L'aide au loyer pour les structures de restauration** qui doivent payer un remboursement d'emprunt ou un loyer. Neuf restaurateurs ont ainsi pu bénéficier de la totalité du budget alloué de 14 349 €.

**Les bons d'achats pour encourager la consommation**  
Le budget alloué était de 52 613 € et une quarantaine d'entreprises ont souhaité participer à l'opération. Pour

ce thème, le succès n'a pas été vraiment au rendez-vous, puisque sur environ 10 000 bons émis, seulement un quart a été consommé. C'est ainsi.

Pour l'année 2022, avec la perspective des élections présidentielles, la Région n'a pas encore défini sa stratégie d'aides. Espérons que de nouveaux programmes verront le jour afin, qu'avec l'aide et le relais de la CC4R, notre territoire puisse en profiter.

En ce qui concerne le tourisme, l'année écoulée nous a permis de mettre en place une politique d'aides à la création d'hébergement de groupes (tout comme elle existait déjà pour la création de meublés et de chambres d'hôtes). En 2021, trois dossiers ont été déposés. Ils pourront bénéficier de l'enveloppe budgétaire fixée à 15 000 €.

La commission Tourisme a aussi travaillé au rééquilibrage des horaires d'ouverture des offices de tourisme de Dampierre et de Champlitte, et a conduit un certain nombre de réflexions sur le futur de la plage d'Autet et du port de Savoyeux.

Un grand merci aux membres de la Commission Economie, Commerce, Industrie, Agriculture, Tourisme pour leur contribution active et assidue, et un grand merci à Déborah Péchiney - agent de développement à la CC4R - pour son implication dans ces nombreux dossiers.



## La parole à FRÉDÉRIC MAUCLAIR

Vice-Président de la CC4R



### Financements TTC

|                                       |                     |
|---------------------------------------|---------------------|
| Conseil Régional – 46%                | 71 190,00 €         |
| Etat – 28%                            | 44 000,00 €         |
| Fonds privés - Banque Régionale – 13% | 20 000,00 €         |
| Autofinancement CC4R – 13 %           | 19 760,00 €         |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>154 950,00 €</b> |

« Le tissu associatif  
tient bon... »

Malgré le contexte sanitaire toujours aussi compliqué, les Président(e)s et bénévoles des associations ont su rester persévérants et motivés. Une fois encore, un grand MERCI à tous plus que jamais impliqués et soucieux de notre jeunesse, de l'accès à la culture, du lien social et du dynamisme de notre territoire.

...et les héros  
des 4 rivières arrivent !

D'ici quelques semaines, le projet Explor Games® verra le jour. Véritable aventure grandeur nature et vraie valeur ajoutée pour l'attractivité et l'animation de notre territoire, ce jeu d'aventure scénarisé va se déployer sur 4 sites :

- Le bourg de Champlitte,
- Le château de Ray-sur-Saône,
- Le canal de Savoyeux,
- La forêt de Renaucourt.



Une balade numérique et ludique complètera l'offre à Dampierre-sur-Salon.

Sensibles à la volonté de faire évoluer l'offre d'animation, les financeurs n'ont pas hésité à répondre favorablement pour soutenir ce projet. Ainsi la CC4R se voit obtenir 87 % de subventions du coût total (voir le tableau).

Cette animation, entre escape game, jeu de piste et randonnée, ciblant les 7-77 ans et qui sera délibérément libre d'accès et gratuite, contribuera à enrichir l'offre tant pour nos habitants et les scolaires que pour les visiteurs et touristes fréquentant les hébergements du territoire.

Ce seront donc 4 parcours Explor Games®, chacun sur une thématique différente, qui sauront régaler les amoureux de la nature, du patrimoine, de découvertes et d'aventures... !

C'est près d'une année de préparation qu'il aura fallu pour faire aboutir ce projet. Merci à Aline Blanc, agent en charge de l'animation du territoire à la CC4R, Dimitri Doussot, Martine Gautheron, Roselyne Bague, Michelle Mallegol, Antoine Genin, Joël Guilbert, élu(e)s, Nicolas François et Sylvain Doizenet, conseillers séjours de l'Office de Tourisme des 4 Rivières, tous membres du groupe de travail pour leur implication et leur soutien constants.

Bon divertissement, souhaitons que les  
sourires et la réussite soient au rendez-vous !

# La parole à ALAIN BERTHET

Vice-Président de la CC4R

« *Bientôt une micro-crèche à Beaujeu !* »

La CC4R dispose actuellement d'une crèche (30 places) à Dampierre-sur-Salon et d'une micro-crèche (12 places) à Champlitte. Elles sont toutes les deux gérées par l'association Cap'futur jusqu'en 2025.

Une nouvelle micro-crèche est actuellement en construction à Beaujeu. Elle devrait ouvrir ses portes à la rentrée de septembre. Elle sera également gérée dans le cadre d'une délégation de service public jusqu'en 2025. Une procédure d'attribution est actuellement en cours. Ce projet est né en 2018 et a été poursuivi après les élections de 2020. Comme sa grande sœur de Champlitte, elle pourra accueillir 12 enfants.

La sélection des entreprises pour réaliser le chantier a été effectuée durant l'été 2021. Les entreprises et les artisans des 4 rivières ont été individuellement informés de l'appel d'offres. Malheureusement, si de nombreux dossiers ont été retirés par des professionnels du territoire, peu ont déposé des offres in fine pour différentes raisons (techniques, liées au délai...). De façon satisfaisante pour les élus, la très grande majorité des entreprises qui ont été retenues à l'issue de la procédure de passation sont des entreprises locales installées dans la CC4R, le canton de Dampierre-sur-Salon ou plus largement dans le pays graylois. Les travaux de terrassement ont été réalisés au tout début de l'automne par l'entreprise Poissenot de Grandecourt. Ceux de gros œuvre sont actuellement réalisés par l'entreprise Bai Dino de Dampierre-sur-Salon. Les travaux relatifs à la charpente et à la couverture devraient suivre durant les prochaines semaines avec l'entreprise Serge Chardeyron.



ED 170



## Entreprises sélectionnées

| <i>Prestations</i>     | <i>Entreprises</i>        |
|------------------------|---------------------------|
| Terrassement           | SAS Poissenot             |
| Aire de jeux           | Roland Pose Signalisation |
| Gros oeuvre            | Bai Dino                  |
| Charpente bois         | Serge Chardeyron          |
| Couverture/zinguerie   | Serge Chardeyron          |
| Menuiserie extérieure  | Menuiserie Faron          |
| Menuiserie intérieure  | Menuiserie Faron          |
| Peinture               | JLG Peintures             |
| Revêtement / carrelage | SARL Filipuzzi            |
| Électricité            | SAS Palissot              |
| Chauffage              | Emann Frères              |
| Plomberie/sanitaires   | SARL Grisouard Vincent    |

## Plan de financement

| <i>Dépenses HT</i>                         |                     | <i>Financements HT</i>             |                     |
|--|---------------------|------------------------------------|---------------------|
| Construction de la micro crèche            | 442 542.17 €        | État (DETR) – 30 %                 | 154 056,65 €        |
| Maitrise d'œuvre                           | 31 280.00 €         | CAF – 19%                          | 100 000.00 €        |
| Etudes, publication, contrôle technique... | 26 200.00 €         | Conseil Départemental – PACT – 17% | 91 927.00 €         |
| Imprévus (3% - travaux)                    | 13 500.00 €         | Autofinancement CC4R – 34 %        | 167 538,52 €        |
| <b>TOTAL</b>                               | <b>513 522.17 €</b> | <b>TOTAL</b>                       | <b>513 522.17 €</b> |



## La Via Francigena C'est quoi ?

La Via Francigena est un itinéraire culturel du Conseil de l'Europe allant de Canterbury à Rome et jusqu'à Santa Maria di Leuca dans les Pouilles sur une longueur totale de 3 200 km.

Ce chemin de grande randonnée et de pèlerinage en France homologué GR®145 prend de plus en plus d'ampleur en suivant les tendances actuelles en matière de préservation de l'environnement et d'écotourisme.

départemental de la Haute-Garonne, ou j'ai réalisé un plan de gestion local UNESCO pour les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Afin de remplir mes missions, je suis notamment amené à participer à l'organisation d'évènements menés par l'AEVF et ses partenaires institutionnels et associatifs, afin de faire connaître l'itinéraire en France et à l'international.

Je participe régulièrement à des réunions avec le ministère français de la Culture et les autres itinéraires culturels (Compostelle, Napoléon...), afin de voir quelle stratégie nationale pourrait être mise en place pour la promotion de ces itinéraires. Ces réunions ont permis d'inscrire une mesure en faveur de la promotion des itinéraires culturels dans le plan national de relance du tourisme. »

Cette année à l'occasion des 20 ans de l'AEVF s'est tenu l'évènement « Via Francigena Road to Rome 2021. Start again ! ». Une grande marche relais entre Canterbury, Rome et Santa Maria di Leuca qui avait pour but de faire la promotion de l'itinéraire et de participer à la relance touristique. Au départ de Canterbury le 15 juin et le 17 juin à Calais, cet évènement international a traversé le territoire des 4 Rivières du 13 au 16 juillet 2021 et est parvenu à Rome le 10 septembre et à Santa Maria di Leuca le 18 octobre. De nombreuses personnes, associations locales du territoire des 4 Rivières se sont jointes aux festivités pour marcher et/ou participer à l'organisation de différentes animations et accueils festifs, notamment les maires de Champlitte, Framont, Montot, Dampierre-sur-Salon, Seveux-Motey et Velleux-Queutrey-et-Vaudey, ainsi que le Président de la CC4R

**L**a CC4R avec la Commune de Champlitte et l'Association Européenne des chemins de la Via Francigena (AEVF) se sont associées afin de promouvoir, développer et animer, le tronçon français et suisse de la Via Francigena. Pour cela, un chargé de développement a été recruté. La candidature de Jacques Chevin a été retenue pour ce poste.

### Jacques se présente ainsi :

« J'ai pris mes fonctions le 1er février 2021 dans mon bureau à Champlitte situé dans le prolongement de la Mairie dans ce qui fut l'ancienne trésorerie. Je suis diplômé d'un master en tourisme et développement territorial et ai une expérience professionnelle au sein du Conseil





Dimitri Doussot et Martine Gautheron Vice-présidente de l'AEVF (également conseillers départementaux tous les deux).

Le groupe de randonneurs était composé d'un noyau stable comprenant un vidéaste et un blogueur en charge de prendre des photos et de réaliser des vidéos notamment des prises de vues aériennes avec leurs drones des membres de l'AEVF et d'associations partenaires (FFRandonnée et associations de pèlerins).

Le 14 juillet à Champlitte fut l'occasion d'une double célébration avec la fête nationale, la signature d'une convention de partenariat avec la FFRandonnée, des discours dans la cour du château suivis d'un grand buffet et d'animations dans la salle des fêtes, en raison de la pluie, notamment avec les « Compars de Chanite ».

Le 15 juillet des accueils et visites ont été organisés tout au long l'itinéraire : visite de l'église de Champlitte-la-ville et café, verre de l'amitié à Framont, repas à Montot, inauguration de l'accueil pèlerin communal à Dampierre-sur-Salon suivie d'une visite du musée des Minéraux, de la maison Couyba et le lendemain de la ferme de la Marquise. A Seveux et Velleuxon-Queutrey-et-Vaudey nous avons partagé un verre de l'amitié.

Ce bel évènement n'est pas passé inaperçu, car de nombreux articles sont parus dans la Presse de Gray et l'Est Républicain. Une belle initiative pour mettre en valeur le territoire, sa population et son patrimoine. Nous réfléchissons pour organiser un évènement en 2022, afin que chacun d'entre vous puisse découvrir les richesses de ce chemin.

## ROAD to ROME21



# La CC4R en aide aux associations



Qu'elles soient sportives, culturelles, ou encore éducatives, la CC4R poursuit plus que jamais, sa politique de soutien aux associations du territoire communautaire.



13 626 €  
pour  
2021/2022.

## Les associations encadrant LES JEUNES DE - DE 16 ANS

Cette année encore, pas moins de 15 clubs et/ou associations sportives ont pu bénéficier du soutien de la CC4R. Le calcul de l'aide est simple :

- 18 € par jeune
- 90 € pour un formateur fédéral
- 135 € pour un encadrant diplômé d'état.

2 075 €  
de subventions  
en 2021

## Le soutien AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES

Vous êtes une association qui organise des manifestations culturelles (expositions, concerts, festivals, théâtre...), la CC4R vous soutient dans votre projet à hauteur de 30% des frais éligibles. Malgré un contexte sanitaire compliqué, 4 associations ont pu tout de même mener à bien leur projet de manifestation.

## L'apprentissage EN MILIEU AQUATIQUE

Depuis maintenant 3 ans, la CC4R encourage l'apprentissage à la natation dans les écoles en subventionnant à hauteur 20% la location de bassin d'apprentissage et le coût des transports. Pour la saison 2020/2021, cette politique de soutien a permis de contribuer à l'acquisition du diplôme « savoir nager » pour 165 élèves du territoire.

## Le soutien AUX BIBLIOTHÈQUES

Lire c'est voyager disait Victor Hugo...

La CC4R soutient à hauteur de 45% l'achat de livres. 4 bibliothèques du territoire ont pu en bénéficier.





# Subventions Habitat

## Un engagement depuis plus de 20 ans

La CC4R s'engage en faveur de l'amélioration de l'habitat afin d'offrir aux habitants des conditions de logement plus confortables, sécurisantes et salubres. Une enveloppe annuelle de **100 000€** a été votée à l'unanimité par les élus et répartie de la façon suivante :

**Un premier volet** dédié aux dispositifs « habiter mieux », « lutte contre l'habitat indigne », « logement pour tous » et « logements conventionnés », avec une enveloppe budgétaire de **25 000€** ; des subventions peuvent également être attribuées par l'ANAH et le Conseil départemental.

**Un second volet**, propre à la CC4R, avec des actions en faveur de la rénovation des façades, des toitures et de l'installation de jeunes ménages, avec une enveloppe de **75 000€**.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Aline Blanc ou Maude Durand à la CC4R : [secretariat@cc4r.eu](mailto:secretariat@cc4r.eu) [adl3@cc4r.eu](mailto:adl3@cc4r.eu) / 03.84.67.13.74 et/ou SOLIHA : [contact.hauteساone@solihha.fr](mailto:contact.hauteساone@solihha.fr) 03.84.75.38.56

500€

**Habiter mieux**

De 1000€  
à 1750€

**Logement pour tous**  
Selon le label

10%

**Logements conventionnés**  
Du montant des travaux  
Aides CC4R et département

10%

**Lutte contre l'habitat indigne**  
Du montant des travaux  
Plafonné à 1000€

5%

**Installation de jeunes ménages**  
Avec un plancher de travaux de 10 000€  
et un plafond de travaux de 100 000€

500€

**Rénovation de façade**  
Avec un minimum de travaux de 5000€

500€

**Rénovation de toiture**  
Avec un minimum de travaux de 5000€

**ATTENTION : Pour toute demande, les travaux ne doivent pas avoir commencé avant d'avoir reçu l'accusé de réception de dépôt du dossier.**



### BILAN 2019-2020

#### PRIME À L'INSTALLATION

32 primes ont été attribuées, pour un montant total de **154 089€**

Les primes ont été attribuées à :

13 propriétaires issus d'une commune de la CC4R, dont 6 constructions neuves, 5 rénovations et 21 acquisitions, 18 propriétaires issus d'une commune extérieure du territoire.

# BUDGET 2021 !

## La CC4R continue d'investir pour votre quotidien



Alors qu'approche l'heure du bilan de l'année 2021 (le compte administratif 2021 sera adopté en mars 2022), voici en avant-première les tendances du premier budget réalisé par la nouvelle équipe.

### Amélioration de L'HABITAT

Subventions pour la rénovation des logements, des façades, des toitures, les travaux d'adaptation au vieillissement et d'amélioration énergétique, l'installation de jeunes ménages...

1,55€

22,95€

### DETTES

Exceptionnellement élevé en 2021 en raison du remboursement d'un emprunt relais pour des subventions

### VOIRIE

Entretien de 282 km dans 23 communes de la CC4R

12,78€

### Équipement touristique et promotion du TOURISME

Financement des travaux de la piscine de Renaucourt, subventions à l'office du tourisme, au fonctionnement de la plage d'Autet et de la piscine de Renaucourt, etc.

4,90€

## RÉPARTITION DES DEPENSES pour 100€ dépensé par la CC4R

### Développement des ENTREPRISES

Subventions pour des investissements matériels et immobiliers des entreprises, opération bon d'achat...

2,40€

2,42€

1,18€

11,32€

### Enfance JEUNESSE

Crèche de Dampierre-sur-Salon, Micro-crèches de Champlitte et de Beaujeu, soutien aux structures périscolaires et extrascolaires

### AMÉNAGEMENT

Déploiement de la fibre optique, planification.

### FONCTIONNEMENT

Charges de personnel, frais de fonctionnement et dépenses générales...

Budget principal  
**4,3 millions d'€**

Investissement & fonctionnement  
+  
6 budgets annexes

(ordures ménagères, service public d'assainissement non collectif, Port de Savoyeux, Zones d'activités de Dampierre-sur-Salon, Champlitte et Seveux)

**1 million d'€**  
(dépenses réelles)



Signature du contrat

### Animation, vie associative, **CULTURE ET SPORT**

Création de 5 parcours Explor'game® (ouverture au printemps 2022), Soutien aux associations sportives et culturelles, etc.

**3,63€**

### Reversement **À L'ETAT ET AUX COMMUNES**

Chaque année la CC4R reverse 1,4 millions d'euros à l'Etat et aux communes (obligation). Il s'agit de la plus forte dépense.

**32,23€**

### Rivières, eau et **ASSAINISSEMENT**

Syndicat de rivières, étude sur l'eau et l'assainissement, accompagnement des communes...

**4,64€**

**0%** d'augmentation des impôts depuis de nombreuses années

- Des taux d'impôts locaux largement inférieurs aux moyennes nationales.
- Foncier Bâti à 0,1%, soit 95 % plus faible que la moyenne nationale.
- Foncier Non Bâti à 1,09%, soit 84 % plus faible que la moyenne nationale.
- Cotisation foncière des entreprises à 17,51 %, soit 29 % plus faible que la moyenne nationale.

## En Zone de Revitalisation Rurale ( ZRR)

Afin de soutenir financièrement les projets des communes et des syndicats du territoire de la Communauté de communes des 4 Rivières, un contrat en **Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)** a recensé les projets relevant de l'eau potable et de l'assainissement pour la période 2021-2023. Ce contrat a été signé le lundi 20 décembre 2021 par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, la CC4R ainsi que les communes et les syndicats ayant un projet relevant de l'eau potable ou de l'assainissement. Le contrat est signé avec la CC4R afin de définir des priorités sur une vision globale et communautaire.

### Le contrat en Zone de Revitalisation Rurale a pour objectifs notamment :

- D'améliorer le rendement des réseaux d'eau potable,
- De mettre à niveau les systèmes d'assainissement collectifs existants.
- De mettre aux normes les systèmes de distribution et d'adduction en eau potable.

Les taux d'aide de l'Agence de l'eau prévus dans le cadre de ce contrat (50 %) viennent en complément des participations des potentiels autres co-financeurs : Conseil départemental de la Haute-Saône et Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

Sur l'ensemble du contrat, avec un montant total de **11 523 590€** de travaux :

- **25 opérations** sont inscrites dans le domaine de l'eau potable. Elles regroupent essentiellement des remplacements de canalisations, ce qui représente plus de 30 kilomètres de réseaux d'eau potable. Le coût total des travaux est estimé à **7 367 088€** avec un montant de subventions de **3 683 544€**.
- **14 opérations** sont inscrites dans le domaine de l'assainissement. Elles se composent de remplacement de réseaux d'assainissement, mais aussi de **7 créations de stations d'épuration**. Le coût total des travaux est estimé à **3 842 801€** avec un montant de subventions de **1 878 300€**.



# L'actu du Relais Petite Enfance



Le « RPE », anciennement appelé Relais Parents Assistants Maternels « RPAM », propose aux enfants de 0 à 3 ans des ateliers d'éveil en itinérance sur le territoire les lundis et jeudis de 9h à 11h30 en période scolaire. Ces ateliers sont ouverts aux enfants accompagnés d'un adulte référent (parent, grand-parent, assistant maternel, assistant familial, garde à domicile...). Les enfants ont la possibilité de faire des jeux libres ou de suivre une activité proposée, différente chaque semaine en fonction des saisons et des temps forts de l'année (lecture, chant, peinture, dessin, jeux d'eau, transvasement, ...)

## Les animations À THÈME DE 2021 !

### Des ateliers de médiation animale

(avec Aymeric Borie de Leffond). Pour les enfants le contact avec l'animal est un concentré de bienfaits (bien-être de l'enfant, échanges adulte/enfant, soins, respect et partage avec l'animal). Les enfants profitent d'un atelier ludique en présence de lapins, cobayes, chinchillas et gerbilles.

### Des ateliers d'éveil musical ainsi qu'un spectacle

en février 2021 avec des musiciens de la compagnie bisontine Tralalere. Ces temps permettent l'éveil des sens au contact de la musique. C'est également l'occasion pour l'enfant de découvrir la musique, les chansons, les instruments, et de le sensibiliser aux différents sons, rythmes et danses.

Des partenariats sont mis en place avec la Crèche de Dampierre-sur-Salon et la Micro-crèche de Champlitte pour mutualiser ces temps d'animations.

## Animations et ateliers en période scolaire 9h00 - 11h30

|                        | Lundi                                | Jeudi                               |
|------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|
| <b>Semaine Paire</b>   | Dampierre / Salon<br>(Croq' Loisirs) | Champlitte<br>(Ancienne maternelle) |
| <b>Semaine Impaire</b> | Lavoncourt<br>(Périscolaire)         | Beaujeu<br>(Salle des fêtes)        |

### → En novembre 2021

La Micro-crèche de Champlitte a invité les assistantes maternelles, les parents et les enfants du relais pour un atelier « motricité ».

### → Pour 2022

Nous prévoyons conjointement entre autres, une chasse aux œufs, une balade dans Champlitte, un atelier « Jeux d'eau »...

### Toute l'info du RPE :

<https://www.facebook.com/RPECC4R>

Pour toute demande : CAROLINE LAMBOLEY - Relais Petite Enfance des 4 Rivières - 06.85.18.64.87 - rpe@cc4r.eu



## Accueil...

... pour les questions administratives

Le lundi et jeudi de 13h30 à 17h00  
à la CC4r



# Fermeture de la trésorerie de DAMPIERRE-SUR-SALON

## La CC4R s'organise pour une continuité du service public

**S**uite à la fermeture de la trésorerie de Dampierre-sur-Salon depuis le 1er janvier, la CC4R - en accord avec la Mairie de Dampierre-sur-Salon et en partenariat avec la Direction départementale des finances publiques - s'est pleinement engagée pour que les élus, les agents des collectivités locales, et les habitants de son territoire continuent de pouvoir bénéficier de tout le soutien dont ils peuvent avoir besoin.

### Un conseiller aux décideurs locaux pour les élus :

Premièrement, un bureau permanent a été mis à la disposition d'une conseillère aux décideurs locaux (CDL), en l'occurrence **Madame Agnès Aventino**. Elle occupe cette fonction depuis un an auprès des collectivités de la Communauté de communes du Val de Gray. Elle est désormais chargée d'intervenir également auprès de celles de la CC4R.

Concrètement, Madame Aventino est à la disposition des maires, des présidents de syndicat, et des agents des collectivités locales sur rendez-vous. Les rencontres peuvent se dérouler dans le bureau qui lui est dédié en permanence à la CC4R, dans les mairies du territoire, ou encore à son bureau au Centre des finances publiques de Gray.

Madame Aventino est en mesure d'apporter tous les conseils

utiles dans les matières suivantes : budget, comptabilité, finances, fiscalité, économie, patrimoine... Elle peut également proposer des analyses financières individualisées. Enfin, elle sera un facilitateur pour les questions ou les dossiers sensibles avec les services des finances publiques.

### Une journée de permanence pour les habitants :

Une permanence est désormais assurée à la CC4R chaque jeudi sur rendez-vous. Un local est également dédié à cet effet. Les rendez-vous du matin sont consacrés aux questions de fiscalité (impôt sur le revenu...). Ceux de l'après-midi sont dédiés aux factures émises par les collectivités locales du territoire (factures d'eau...). Il faut cependant bien noter que les usagers devront prendre obligatoirement rendez-vous auprès des finances publiques avant toute rencontre. Cette prise de rendez-vous s'effectuera depuis leur compte personnel sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) pour les questions de fiscalités, et via **Aline BLANC au 03.84.67.13.74** pour les factures des collectivités territoriales.

Bien entendu, les habitants pourront continuer de prendre rendez-vous à la Maison France Services de Lavoncourt, comme c'était déjà le cas avant le 1er janvier. De la même manière, ils pourront prendre des rendez-vous similaires à Champlitte lorsque la Maison France Services sera opérationnelle (prochainement).



# Visite du centre de Tri

**100%**  
**Des emballages**  
**SE TRIENT !**

Vous souhaitez savoir où vont vos déchets ménagers, découvrir comment sont triés les emballages après le bac de tri et observer le process : le pré-tri mécanique et le tri manuel effectué par les valoristes ?

Venez visiter le centre de valorisation des déchets à Noidans-le-Ferroux : seul, en famille ou entre amis !

## Bulletin **D'INSCRIPTION**

Nom / Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : ..... Adresse mail : .....

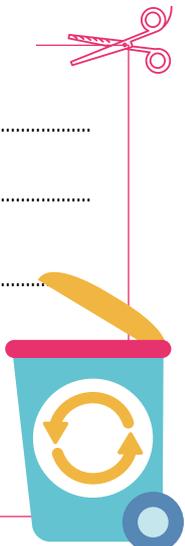
Souhaite visiter le SYTEVOM :  **MERCREDI 27 AVRIL** OU  **MARDI 14 JUIN**

Nombre de personnes : ..... (Enfants à partir de 8 ans)

Après inscription, la CC4R vous transmettra les modalités de la visite.

Pour participer, merci de bien vouloir compléter le coupon-réponse ci-dessous et le retourner :

Par voie postale à **CC4R, 8 rue Jean Mourey, 70180 DAMPIERRE-SUR-SALON** ou par mail à [environnement@cc4r.eu](mailto:environnement@cc4r.eu)



# L'actu de la Zone d'Activités



## La ZAE de Dampierre-sur-Salon devient LA ZAE «CHARLES GAUTHIER»

A l'occasion de la création d'un tableau de voirie communautaire, les communes de Dampierre-sur-Salon, Champlitte, Savoyeux et Seveux devaient proposer des noms pour les voies que comportent les zones d'activités économiques (ZAE) situées sur leur territoire mais appartenant à la Communauté de communes des 4 rivières (CC4R). A l'exception de Dampierre-sur-Salon, les communes ont proposé des noms en tenant compte des lieux-dits historiques. Dampierre-sur-Salon a préféré proposer des noms de rue en relation avec des activités professionnelles ou des métiers existants. A cette occasion, Dimitri Doussot, Président de la CC4R, en accord avec ses vice-présidents, a proposé que la ZAE de Dampierre-sur-Salon soit baptisée au nom de «Charles Gauthier». Le conseil municipal de Dampierre-sur-Salon a accepté à l'unanimité cette proposition partagée par Régis Villeneuve, son maire. Cette proposition a enfin été validée à l'unanimité par les élus de la CC4R.

Dimitri Doussot et Régis Villeneuve ont souhaité que la CC4R et la commune de Dampierre-sur-Salon rendent officiellement hommage à celui qui a fondé la Communauté de communes, qui a créé la ZAE de Dampierre-sur-Salon, et a été un acteur majeur du territoire du début des années 1990 jusqu'au tournant des années 2010-2020. Pour rappel, Charles Gauthier a été conseiller général du canton de Dampierre-sur-Salon pendant 23 ans, de 1992 à 2015. Il a été maire de Vereux de 1994 à 2014. Enfin, il a fondé la CC4R en 1996 sur la base des actuels cantons de Dampierre-sur-Salon, Champlitte et une partie de l'ancien canton de Fresne-Saint-Mamès. Son parcours, son action et son dévouement au service de tous les habitants, auront marqué l'histoire politique locale. Il a toujours eu pour seul objectif d'œuvrer au développement et au rayonnement du secteur. Pour l'actuel Président de la CC4R, Charles Gauthier a quitté la vie publique en toute discrétion. Il est venu le temps de saluer son travail d' élu de terrain pendant plus de deux décennies.



### Vente DE TERRAINS



Durant l'année 2021, il a été acté la vente de 17 168 m<sup>2</sup> (3 euros HT / m<sup>2</sup>) dans la zone d'activités de Dampierre-sur-Salon :

- 7933 m<sup>2</sup> à l'entreprise Druet (réserve foncière pour les besoins d'extension de l'entreprise dans l'avenir) ;
- 9235 m<sup>2</sup> à la SCI Godard-Vassenet (création d'un espace de commercialisation spécialisé dans les espaces verts), qui a également acheté des terrains privés situés juste à côté.

D'autres projets sont annoncés pour l'année 2022, ainsi que pour l'hôtel d'entreprises qui s'y trouve.

# Petites Villes de demain !

**Julia Nicolas**

Chargée de projets

Au service des communes de la CC4R

Depuis le 3 janvier 2022, la CC4R dispose d'une chargée de projets à temps plein. Ce poste est occupé par Julia Nicolas, originaire de Denèvre. Elle a été recrutée dans le cadre d'un contrat de projet (CDD) pour une durée de 3 ans. Titulaire d'une licence en « administration économique et sociale », elle a enseigné pendant de nombreuses années dans des lycées techniques et professionnels à Belfort, Besançon et Dole. Depuis 2016, pour se rapprocher de sa famille et s'occuper de ses enfants, elle était secrétaire dans plusieurs mairies du territoire : Denèvre, Framont, Larret et Vereux.

Ce poste a été créé dans le cadre du dispositif national « Petites villes de demain », auquel ont candidaté les communes de Champlitte, et Dampierre-sur-salon, en partenariat avec la CC4R. Ce programme lancé par l'Etat vise à améliorer les conditions de vie des habitants des communes en accompagnant les bourgs structurants et leurs intercommunalités

dans la mise en œuvre d'une stratégie de revitalisation rurale. Dans notre territoire, il s'est concrétisé dernièrement par la signature d'une convention d'adhésion entre l'Etat, les communes de Champlitte et de Dampierre-sur-Salon, et la CC4R. Cette convention permet le financement à hauteur de 75 % par l'État du poste de chargé de projets. Les 25 % restant sont répartis en trois parts égales entre les 3 collectivités.

En pratique, Julia Nicolas partagera son temps de travail entre les projets des communes de Champlitte, de Dampierre-sur-Salon, mais également de toutes les autres communes de la CC4R. Cette organisation a été voulue depuis le départ par le Président de la CC4R et les maires des deux bourgs, « dans un souci de solidarité territoriale entre les communes ».

Le Président de la CC4R explique d'ailleurs que « *cette organisation est plutôt singulière, puisque dans les autres*

*territoires les chargés de projets travaillent principalement pour le ou les bourg(s) concerné(s). Nous avons fait un autre choix aux 4 rivières, plus juste à nos yeux et conforme à l'idée selon laquelle une communauté doit être au service de ses communes et pas l'inverse ».*

Concrètement, Julia Nicolas aura pour mission d'accompagner tous les élus, notamment les maires, dans la mise en œuvre opérationnelle, technique et financière, de leurs projets d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, de développement d'activités économiques et commerciales, de services et de valorisation du patrimoine bâti ou paysager. Cette aide se traduira essentiellement par la recherche de subventions, une aide au montage administratif des dossiers... Une aide fortement attendue par les élus et qui sera sans aucun doute appréciée par ceux qui y auront recours pour mener à bien leurs projets.



## Une nouvelle peau pour la piscine de RENAUCOURT

Créée en 1997 par les élus du village de Renaucourt, la piscine de la « Fontaine aux fées » (site avec un camping, un étang...) bénéficie depuis plusieurs années du soutien de la CC4R (financement en intégralité des investissements et participation de 10 000 € par an au fonctionnement à la charge de la commune). En 2021, la CC4R a réalisé le remplacement du liner d'origine pour un coût de 35 000 € HT. Une subvention de 10 000 € lui a été attribuée par l'État pour ce projet.

Cet équipement sportif de loisirs est indispensable pour l'apprentissage de la natation par les jeunes, la baignade ludique des habitants ou encore l'entraînement physique des professionnels de sécurité publique (pompiers, gendarmes...). La piscine est ouverte tous les jours durant les mois de juillet



et d'août (du lundi au vendredi de 13h30 à 19h00, et le week-end ainsi que les jours fériés de 13h00 à 19h30). Les élus de la CC4R félicitent les entreprises qui ont réalisé ces travaux, ainsi que l'équipe municipale de la commune, qui a attentivement suivi le chantier pendant plusieurs semaines.

# Un plan MERCREDI

Depuis plus de 15 ans, la CC4R soutient financièrement les différentes structures dédiées à l'enfance et à la jeunesse sur son territoire (accueils de loisirs, périscolaires...).



## En CHIFFRES !

- ✓ **86 %** des parents estiment que leur principale préoccupation est la scolarisation de leurs enfants.
- ✓ **93 %** n'éprouvent pas de difficultés particulières avec leur éducation.
- ✓ **Près de 80 %** utilisent les offres disponibles sur le territoire essentiellement pour faire garder leurs enfants.
- ✓ **Près d'1/3** déclarent être en mesure d'aider d'autres parents qui en auraient le besoin.
- ✓ **94 %** sont satisfaits des services existants.

## Pour 2021 et 2022

Une enveloppe annuelle de plus de **60 000€** a été répartie à l'unanimité par les élus. Avec l'aide accordée par la CAF, c'est plus de **128 000 €** qui sont attribués chaque année pour soutenir les actions en faveur de la jeunesse dans le territoire.

Les élus ont souhaité aller plus loin en s'engageant dans l'élaboration d'un « **plan Mercredi** ». Ce travail, réalisé par **Jean-Louis Davot** de la **FOL 70**, n'aurait pas pu aboutir sans la participation indispensable et l'implication d'élus, de parents, d'enseignants, partenaires... Véritable travail de concertation, la réalisation d'une vingtaine d'entretiens et le retour de plus de 250 questionnaires par les familles ont permis d'être dans une réelle analyse de terrain.

Le **plan mercredi** a pour objet, notamment, d'harmoniser l'offre sur le territoire (heures d'ouverture, tarifs...), d'avoir une meilleure articulation entre le milieu scolaire

et péri/extrascolaire, de mutualiser les animations des différentes structures, d'élaborer une communication plus cohérente à destination des parents, mais aussi de diffuser des orientations éducatives communes et des valeurs partagées tels que l'humanisme, le respect, la tolérance, la bienveillance, le travail et le mérite...

De manière concrète, les structures dédiées à l'enfance et à la jeunesse se réunissent pour échanger sur des actions et des projets communs, qu'elles mèneront ensuite ensemble. Une journée sur le thème d'Halloween a déjà été organisée durant les vacances de la Toussaint en 2021. Elle a réuni plus de 70 enfants. D'autres projets verront le jour durant l'année 2022 afin de favoriser une communication harmonieuse et cohérente des différents services proposés aux parents.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Maude Durand : [adl3@cc4r.eu](mailto:adl3@cc4r.eu) / 03.84.64.51.11

# Au sujet du Terrain synthétique



## Echange avec **FRÉDÉRIC MAUCLAIR**

**Nous avons entendu beaucoup de choses à propos de ce terrain synthétique. Qui l'utilise actuellement ?**

Tout d'abord, je voudrais préciser que nous avons là un outil remarquable et contrairement aux idées reçues il n'est pas exclusif au FC4R. En effet, les élèves du collège Gaston-Ramon sont les principaux et réguliers utilisateurs, 40% du temps environ. Les professeurs de sport réalisent les cycles de rugby et d'ultimate sur cet équipement. Ainsi 2/3 de nos collégiens auront foulé la pelouse de ce beau terrain d'ici la fin de l'année scolaire 2021-2022. Le collège et le FC4R travaillent également ensemble pour entraîner les élèves de la section foot.

**Alors tout le monde peut l'utiliser ?**

Tout à fait, c'est le sens de tout équipement dit « communautaire ». En clair, tous les clubs de foot et toutes les associations sportives du territoire, qui en font la demande auprès de la CC4R, peuvent utiliser ce terrain, aujourd'hui tous les créneaux ne sont pas utilisés. Et cela gratuitement, il faut le dire !

**Et l'entretien, qui s'en charge ?**

Nous avons évolué sur ce sujet. L'entretien est aujourd'hui confié à l'entreprise Sport Green spécialiste des terrains synthétiques. Elle intervient en moyenne 2 fois par mois pour broser, décompacter et dépolluer le terrain. C'est essentiel de s'appuyer sur un professionnel pour assurer la longévité de cet équipement. Son coût est de 856 € par mois, soit environ 1% du coût de l'investissement.

**Justement concernant l'investissement, il paraît que le coût de ce terrain avait explosé ?**

C'est totalement faux. Initialement estimé à 1,022 millions d'euros subventionnés à plus de 72 % (État, Région, Département, Fédération française de football, Commune de Dampierre-sur-Salon), ce terrain aura finalement coûté 1,045 millions d'euros avec un reste à charge de 289 258 € pour la CC4R. Les chiffres nous montrent que la différence est venue du matériel d'entretien avec son local initialement non prévu. Aujourd'hui le matériel a été revendu et le local est mis à la disposition des utilisateurs.

**On ne peut pas être plus transparent...**

### Dépenses HT

### Financements HT

|                                      |                    |                                |                          |
|--------------------------------------|--------------------|--------------------------------|--------------------------|
| Terrain synthétique                  | 742 829 €          | Etat - 26,8%                   | 280 013 €                |
| Eclairage du terrain synthétique     | 148 299 €          | Région - 15,3%                 | 160 000 €                |
| Eclairage du terrain collège         | 63 293 €           | Département - 25,30%           | 265 000 €                |
| Enfouissement de la ligne électrique | 13 421 €           | Fédération de football - 4,20% | 44 000 €                 |
| Maitrise d'oeuvre                    | 20 635 €           | Commune de Dampierre - 0,70%   | 7 500 €                  |
| Frais divers                         | 10 679 €           | CC4R - 27,7%                   | 289 258 €                |
| Création du mur riverain             | 22 000 €           |                                |                          |
| Matériel d'entretien                 | 14 765 €           |                                |                          |
| Local matériel d'entretien           | 9 850 €            |                                |                          |
| <b>TOTAL</b>                         | <b>1 045 771 €</b> |                                | <b>TOTAL 1 045 771 €</b> |



# Le Préfet ! aux pays des 4 r

## Michel Vilbois Nouveau préfet de la Haute-Saône...

...a effectué son premier déplacement dans le territoire des 4 rivières durant l'après-midi du lundi 17 janvier dernier. A cette occasion, le Président de la CC4R, Dimitri Doussot, après lui avoir fait visiter une entreprise installée en 2020 dans la zone d'activités de Seveux, a souhaité lui faire découvrir Cap'futur et attirer son attention sur la question de l'offre de soins ou médicale en milieu rural, « un sujet fondamental » selon lui. La séquence s'est terminée au siège de la CC4R avec l'ensemble des maires du territoire.

### Des sièges « made in » Seveux !

A son arrivée dans le territoire des 4 rivières, le Préfet de la Haute-Saône a effectué une première halte à Seveux, afin de visiter l'entreprise GMCE. Cette entreprise familiale a été créée en 1993 à Ancier. Elle a été reprise en 2018 par Philippe Saunois et son épouse. Originaire de Seveux, ils ont décidé de la transférer dans la zone d'activités de la CC4R à Seveux et d'y construire un bâtiment de 1100 mètres

carrés au sol sur 2 voire 3 niveaux. Comme ils ont pu l'expliquer à Michel Vilbois et aux élus présents, « la construction a duré 5 mois, grâce aux entreprises locales qui ont été particulièrement réactives, et s'est terminée en avril 2021. Elle a également été possible grâce aux subventions publiques attribuées par différentes collectivités locales, dont la CC4R, qui lui a aussi vendu le terrain ». Cette entreprise compte actuellement 8 personnes : 6 salariés et les époux Saunois. Depuis 2020, son chiffre d'affaires a baissé d'environ 26 % en raison de la crise sanitaire. Leur principale activité est l'assemblage de chaises pour les collectivités, les entreprises, le secteur de l'évènementiel... Les entreprises qui les fournissent en matériaux sont principalement françaises, mais également italiennes ou encore croates. Le choix a été fait par les gérants de ne pas se fournir dans les pays asiatiques, « par éthique », et ce choix est plutôt payant au regard de la situation économique internationale, avec l'inflation des prix des produits et l'explosion des frais de transport par conteneur (multipliés par 10).

### Une offre médicale innovante !

Le déplacement du Préfet s'est ensuite poursuivi à Beaujeu, avec la visite du nouveau cabinet médical ouvert par la commune au début de l'année 2021. Il est actuellement ouvert 2 jours par semaine : chaque lundi et jeudi. Un médecin de Cap'futur y reçoit les patients qui ont pris rendez-vous. Le coût des travaux s'est élevé à 170 000 euros. Des subventions ont été versées à la commune par l'État et le SIED 70 notamment, pour un reste à charge d'un peu plus de 50 % au final. Cette visite s'est déroulée en présence de Jean-Pierre Maupin et d'Amaury Blanc, respectivement Président et Directeur de Cap'futur. Ils ont expliqué à Michel





# ivrières



Vilbois que cette structure associative, pour anticiper et compenser les départs à la retraite de plusieurs médecins libéraux sur le secteur, a décidé en 2018 de recruter des médecins salariés. Ces derniers effectuent des consultations au Pôle de santé de Dampierre-sur-Salon, à Beaujeu et depuis peu également à Fresne-Saint-Mamès. Un médecin allait également à Autrey-lès-Gray jusqu'en 2021. Il s'y est installé en libéral depuis. A l'heure actuelle, 3 médecins salariés exercent au sein de Cap'futur (pour 2,2 temps plein). Le Docteur Anaïs Beeli-Maussire, présente lors de la venue ministérielle à Beaujeu, a expliqué que c'est « le statut de médecin salarié qui l'a fait venir travailler dans le secteur, même si elle envisageait d'exercer en milieu rural ».

Cette volonté d'exercer en milieu rural, la jeune et nouvelle pharmacienne de Beaujeu la partage également. C'est la raison pour laquelle, Sophie Loreaux, bien qu'originaire de Besançon, a repris la pharmacie de la commune en décembre 2020. Elle exerçait avant son métier en tant que salariée dans une pharmacie de Vesoul et a souhaité se mettre à son compte en 2020. Depuis son installation, elle a effectué de nombreux travaux pour doubler la surface de son officine, qui compte désormais 4 personnes salariées : 1 pharmacienne ; 2 préparatrices ; 1 apprentie.

## Cap'futur, « un modèle de santé »

Avant de rencontrer les maires des 4 rivières, le Préfet a effectué une visite du siège de Cap'futur et du Pôle de santé de Dampierre-sur-Salon. Jean-Pierre Maupin, en tant que Président de l'association, après lui avoir exposé son histoire, lui a présenté la structure avec ses différentes missions (soins infirmiers et aide à domicile, crèche, centre



de santé médical...). Cap'futur emploie aujourd'hui une cinquantaine de personnes sous l'autorité de son Directeur, Amaury Blanc. Michel Vilbois a été positivement stupéfait par le travail effectué par cette structure associative en milieu rural. Il a d'ailleurs indiqué qu'elle était un « modèle de santé à reproduire dans d'autres territoires du département pour répondre aux besoins de la population ». La visite du Pôle de santé, avec la présence de nombreux professionnels médicaux, a été réalisée par Régis Villeneuve, Maire de Dampierre-sur-Salon, d'autant que la commune y a investi plus d'un million d'euros ces dernières années. Toutes ces initiatives ont été indispensables, selon lui, « pour que des professionnels de santé restent sur la commune dans le seul intérêt des patients ».

## Un préfet attentif et à l'écoute des maires

L'après-midi s'est terminé à la CC4R. Son Président, Dimitri Doussot, avait expressément souhaité qu'une rencontre entre Michel Vilbois et les maires du territoire se tienne. La plupart était d'ailleurs présents et ont pu interroger ou interpeler le préfet sur les dossiers de leur commune ou de la communauté de communes. Les sujets ont été nombreux : rénovation et utilisation des églises, travaux d'eau et d'assainissement, sécurité dans les villages, téléphonie mobile, éoliennes, urbanisme, etc. A l'issue de ce premier déplacement, le Préfet s'est engagé à revenir durant l'année 2022, après les élections présidentielles et législatives, pour un autre déplacement dans la CC4R. Cela sera l'occasion pour son Président de le conduire dans d'autres secteurs, notamment celui de Lavoncourt et de la Saône, mais également celui du pays chanitois.

# La GEMAPI

« La Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations »

On en parle déjà depuis plusieurs années de cette fameuse compétence sur la GEMAPI. La CC4R en a la compétence (transfert obligatoire) depuis janvier 2018. Afin de mutualiser les moyens humains nécessaires à l'exercice de cette compétence, la CC4R a choisi de l'exercer dans le cadre de ses bassins versants par l'intermédiaire de syndicats.

Après plusieurs années de concertation, des syndicats se sont enfin structurés à l'échelle des bassins versants, permettant ainsi de pouvoir mettre en place des actions dès 2022/2023, en amont et en aval des cours d'eau, avec notamment :

## Le syndicat mixte des 6 Rivières :

Syndicat qui englobe la majorité des communes de la CC4R et qui concerne, pour le territoire de la CC4R les rivières suivantes : le Salon, le Vannon et la Gourgeonne. Ce syndicat s'étend sur 6 communautés de communes, 2 régions et 3 départements.

**Pour toute question, vous pouvez contacter le syndicat mixte des 6 Rivières au 03.25.88.82.03**  
Mail : [syndicat.mixte.six.rivieres@gmail.com](mailto:syndicat.mixte.six.rivieres@gmail.com).

## Le syndicat Vingeanne Bèze Albane

Syndicat qui touche Champlitte ainsi que Percey-le-Grand et qui concerne, pour le territoire de la CC4R, la rivière de la Vingeanne.

**Pour toute question, vous pouvez joindre le syndicat Vingeanne-Bèze-Albane au 03.80.36.63.68**  
Mail : [o.junin@mfcc.fr](mailto:o.junin@mfcc.fr).

Pour pouvoir financer les actions qui seront conduites à partir de 2022/2023 (montant annuel estimatif compris entre 60 et 70 000€), la CC4R a donc l'obligation, mais à contre cœur, d'utiliser la taxe Gemapi (non mobilisée jusqu'à présent) pour couvrir les dépenses correspondantes. Cette taxe ne sera pas appliquée en 2022.

## L'entretien des cours d'eau

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses responsabilités liées à la compétence GEMAPI, la CC4R a organisé des réunions d'information à destination des propriétaires riverains des cours d'eau. Celle organisée au cinéma, le mardi 9 novembre 2021, était très attendue. Plus de 150 personnes y ont assisté.

Cette réunion, animée par Emmanuelle Clerc, responsable de la cellule « eau » du service « Environnement et Risques » de la Direction départementale des territoires de la Haute-Saône (DDT 70), a permis de rappeler que tous les propriétaires riverains des cours d'eau devaient assurer l'entretien de la végétation sur les berges, de manière à éviter la constitution d'embâcles sur les rivières. C'est une procédure, contrairement aux idées préconçues, qui n'est pas soumise à une autorisation préalable. Il suffit de respecter les modalités et périodes d'intervention précisées dans le guide sur l'entretien des cours d'eau (référéncé ci-après).



**Pour toute question, n'hésitez pas à contacter les services de la DDT de la Haute-Saône au 03.63.37.92.00**  
Mail : [ddt-eau@haute-saone.gouv.fr](mailto:ddt-eau@haute-saone.gouv.fr)

## Les documents utiles téléchargeables :

- Le guide sur l'entretien des cours d'eau : <https://www.haute-saone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Classement-des-cours-d-eau/Charte-guide-et-fiches>
- Le formulaire de déclaration de travaux : <https://www.haute-saone.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Eau/Formulaires/Formulaire-travaux-en-riviere-2016>



## Des actions en faveur DES ÉTUDIANTS ET DES APPRENTIS

La Caisse locale du Crédit agricole de Dampierre-sur-Salon s'est associée à la Communauté de communes des 4 rivières (CC4R) pour proposer deux actions aux jeunes de son territoire. Au niveau national, 500 000 € ont été fléchés par le Crédit agricole en faveur des « étudiants » (jeunes qui suivent une formation post-bac) et des « apprentis ». Si des initiatives locales en faveur de ce public sont assez faciles à mettre en œuvre dans des villes universitaires ou avec des établissements d'apprentissage, elles sont plus difficiles à concrétiser dans des territoires ruraux dépourvus de site d'enseignement post-bac ou professionnel. C'est pourquoi, Jacques Debellemanière, le Président de la Caisse locale du Crédit agricole de Dampierre-sur-Salon, et José Peres, le Directeur de l'Agence bancaire de cette commune, ont sollicité le Président de la CC4R, Dimitri Doussot, pour mettre en place des actions au profit des étudiants et des apprentis du secteur au tout début de l'année 2022.

### 50 bons d'achat alimentaire

La première action a été conduite avec le soutien d'Intermarché de Dampierre-sur-Salon. Elle consistait à proposer aux étudiants et apprentis de la CC4R une cinquantaine de bons d'achat alimentaire de 50€. Pour en bénéficier, les jeunes éligibles devaient présenter une carte d'étudiant ou d'apprenti ainsi qu'un justificatif de domicile dans la CC4R. Les bons étaient utilisables dans un délai de 2 mois à compter de leur délivrance. Un jeune ne pouvait bénéficier que d'un seul bon dans la limite du stock disponible.

### 110 places de cinéma

La seconde action, plus culturelle, a été conduite avec le soutien du Ciné Foyer de Dampierre-sur-Salon, qui gère la salle de cinéma de la Communauté de communes. Plus précisément, 110 places d'entrées au Ciné Foyer ont été diffusées auprès des étudiants et apprentis de la CC4R. Cette dernière en a distribué directement 70 et le Crédit agricole de Dampierre-sur-Salon 40 à ses jeunes clients éligibles. « Au-delà de permettre aux jeunes concernés de pouvoir voir des films à l'affiche et de faciliter ainsi l'accès à la culture, il s'agit également pour la CC4R de valoriser et de faire connaître ou découvrir ce très bel équipement communautaire, qui n'a techniquement rien à envier aux complexes cinématographiques de la Région », tient à préciser le Président la CC4R.

**Cette opération ayant eu un franc succès, toutes les places et tous les bons ont été retirés.**

## Elus' TOUR 2021 DES 4 RIVIÈRES



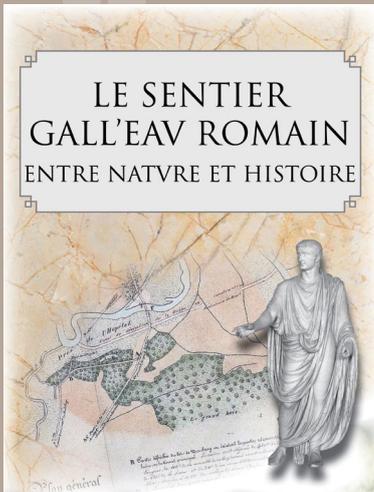
A l'initiative de son Président, la Communauté de communes a organisé à la fin du mois d'août dernier un « tour du propriétaire » avec une vingtaine d'élus très impliqués.

L'objectif était de visiter l'intégralité du patrimoine de la CC4R en une journée (de 8 à 19 heures) : piscine, zones d'activités économiques, crèche et micro-crèche, port de plaisance, campings, pontons sur la Saône, locaux techniques, futur chantier de la micro-crèche de Beaujeu, terrain synthétique...

Une belle journée de terrain, studieuse, conviviale, et surtout indispensable pour permettre aux élus du territoire d'avoir une bonne connaissance des différents équipements de la Communauté de communes qui font régulièrement l'objet de décisions en réunions (commissions, conseil communautaire).



# Le sentier GALL'EAU ROMAIN



Le sentier Gall'eau romain fait partie des 4 sentiers d'interprétation à découvrir sur le territoire des 4 Rivières. Au départ de Membrey (il est également possible de partir du port de Savoyeux), le sentier d'interprétation Gall'eau romain vous propose une randonnée à la découverte du milieu naturel et de l'histoire de ce secteur. Grâce à ses nombreux

panneaux qui accompagneront votre parcours, vous deviendrez incollable sur la rivière du Vannon, affluent de la Saône, et parcourrez les prairies inondables et les bords de Saône sur La Voie Bleue, à la rencontre de leur mystérieuse faune et flore.

Vous en saurez davantage sur la construction des portes de garde qui protègent le canal contre les crues de la rivière jusqu'au port et au magnifique tunnel de Savoyeux. Des jeux amusants vous permettront de tester vos connaissances sur la faune locale et sur la voie romaine, aujourd'hui en partie recouverte par l'actuelle départementale de Seveux à Vaite qui passe à proximité du port de Savoyeux.

Vous percerez également les secrets de sa construction et de celle de l'ancienne villa de Membrey disparue dans un possible incendie au IV<sup>e</sup> siècle. De superbes mosaïques et des objets variés (pièces de monnaie à l'effigie de l'empereur Constantin le Grand, poteries, ustensiles de beauté, étrange objet à 12 faces...) ont été découverts par Charles Thomas, lors de fouilles demandées par le préfet Amédée Thierry dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Prosper Mérimée, alors inspecteur Général des Monuments Historiques, subjugué par l'importance et la beauté de la découverte, en fit état au ministre des Beaux-Arts, Tanneguy Duchâtel. Malheureusement, aujourd'hui, seules subsistent les traces écrites de son existence, les dessins des mosaïques, les plans faits à l'époque et, sur place, quelques pierres affleurantes.

Le sentier Gall'eau romain fait partie des sentiers récemment numérisés par l'Office de tourisme des 4 Rivières, à parcourir grâce à l'application Cirkwi que vous pouvez télécharger sur smartphone et tablette. Avec son système de géolocalisation, elle permet d'obtenir des informations directement sur le parcours tout en s'assurant de ne pas s'égarer.



**D**ans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, après l'abdication de Napoléon I<sup>er</sup>, les deux frères de Louis XVI se succèdent au pouvoir de 1815 à 1830. C'est ensuite Louis Philippe qui gouvernera la France de 1830 à 1848. La révolution industrielle est en marche. Notre pays s'inquiète, car l'Angleterre prend de plus en plus d'avance économique. Elle développe rapidement son industrie et ses réseaux de transport.

Aussi, la décision est prise de réagir et de développer en France le transport fluvial, puis le chemin de fer. Le vaste plan Becquey, du nom de son initiateur, est mis en place et l'État français légifère dès 1821, pour aménager des voies navigables sur tout le pays. Ce sont plus de 2500 km de canaux équipés de plus de 1000 écluses qui vont voir le jour !

Notre Saône était déjà équipée pour la navigation depuis longtemps. Elle disposait de barrages, de biefs pour alimenter les moulins et les usines, et de dérivations ou chenaux pour éviter méandres et hauts fonds où il était fréquent de s'échouer. La circulation de bateaux transportant voyageurs et matériaux, le flottage du bois, les activités artisanales et de production étaient intenses depuis des millénaires sur l'eau et aux abords de la rivière.

En 1837, les grands travaux qui vont faire de la Saône une véritable "autoroute fluviale" commencent. Ils vont durer 7 années et occuper des milliers d'ouvriers venus des villages environnants mais surtout des mines de Belgique et d'Allemagne ainsi que du nord de l'Italie. Ils travaillaient souvent en



famille : 12 heures par jour et 6 jours sur 7. Ni le froid, ni la boue ne les arrêtaient. Le mari creusait, l'épouse et les enfants portaient la terre dans des paniers pour un salaire qui était de 2 francs par jour pour les hommes et de 1 franc pour les femmes ! On raconte qu'entre terrassiers, mineurs et maçons, les rixes étaient fréquentes en raison des tensions générées par la dureté du travail, les inégalités de statuts et les différentes origines européennes.

En 1844, les travaux se terminent et les 13 dérivations équipées d'écluses raccourcissent le trajet des 53 km de Port-sur-Saône à Gray de plus de 16,7 km en permettant, de plus, le passage de bateaux de 350 tonnes au nouveau gabarit défini par le ministre Freycinet. Vers 1880, après la guerre de 1870, les travaux seront complétés pour relier la Saône à la Meuse et permettre le passage de la mer du Nord à la Méditerranée pour l'ouest des Vosges sans passer par l'Alsace devenue allemande.

Deux des dérivations nécessitent le passage sous une colline à Saint-Albin près de Scey-Sur-Saône et à Savoyeux. On a dû y creuser deux tunnels jumeaux. Celui de Saint-Albin a une longueur de 681 mètres et celui de Savoyeux de 643 mètres pour une largeur de 6,55 mètres. Tous deux sont de magnifiques édifices toujours en service et qu'il faut savoir admirer ! Le tunnel de Savoyeux a été creusé comme une mine de charbon en créant dans la colline, avec des explosifs, trois puits verticaux puis une galerie horizontale dont les segments se rejoignent pour former le souterrain.

La dérivation de Savoyeux est réalisée sur une

longueur de 4.1 km. Elle est protégée, en cas de crue, à l'amont par des portes appelées "Portes de Garde" sur la commune de Membrey. Elle se poursuit par le bassin du port de Savoyeux, autrefois appelé "Gare d'Eau", et passe ensuite devant la maison des gardes, portant la date de 1844, puis se poursuit par le tunnel. Elle est alors croisée par le pont de la ligne de chemin de fer de Vesoul à Gray pour se terminer à l'écluse n° 13 en face du village de Mercey-sur-Saône. L'éclusier enregistre chaque année près de 4000 passages de bateaux de plaisance pour de belles balades.

**Article rédigé par  
Jean-Pierre Vienney de Membrey**

# Vauconcourt-Nervezain

## Une troisième coiffeuse CHEZ SANDY'COIFF

**Alexia**, une jeune femme de 28 ans originaire de Port-sur-Saône, a rejoint à la fin de l'année 2021 le salon « Sandy'coiff » de Vauconcourt-Nervezain. Elle est arrivée un peu avant les fêtes de fin d'année, une période généralement intense en termes d'activité. Elle complète le duo qui était jusqu'à présent composé par Sandrine, la gérante, et Sophie, recrutée en 2019

et qui habite à Chassey-lès-Scey. Alexia a travaillé pendant 7 années chez « Maximilien », situé dans une galerie marchande de l'agglomération vésulienne. Elle a souhaité changer de salon de coiffure et en rejoindre un situé à la campagne pour une meilleure qualité de vie au travail. Elle ne cache d'ailleurs pas que la clientèle y est beaucoup plus bienveillante ou attentionnée ; constat partagé par sa nouvelle collègue Sophie, qui a également travaillé pendant de nombreuses années en ville. Alexia est présente au salon chaque mardi, mercredi et samedi. Sophie l'est chaque mardi, jeudi, vendredi et samedi. Enfin, Sandrine y est présente en permanence.



L'arrivée de cette coiffeuse supplémentaire témoigne de la réussite de la reprise du salon de coiffure de Vauconcourt-Nervezain en 2009 par Sandrine à son ancienne patronne, Michèle Lamy. Depuis, elle n'a cessé de faire évoluer son établissement : par l'ouverture en 2013 d'un salon de coiffure tout neuf et l'embauche de plusieurs coiffeuses successives depuis une dizaine d'années. Désormais, grâce à l'arrivée d'Alexia, et alors qu'elle est déjà ouverte en continu depuis plusieurs années, elle a décidé de prendre aussi des clients sans rendez-vous. Cette nouveauté sera de nature, à n'en pas douter, à consolider et à élargir sa clientèle répartie pour l'essentiel sur un rayon de plus de 15 km.

# Lavoncourt

## De nouveaux sanitaires AU PÔLE EDUCATIF

Un important chantier de rénovation des sanitaires, du préau et de la buanderie de l'école primaire, a été réalisé durant tout l'été dernier pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions sanitaires et offrir au personnel un bon cadre de travail.

Les travaux - tous réalisés par des entreprises locales - ont coûté 67 630 € HT.

Ils ont été subventionnés à hauteur de 53,3 % : 27 052 € par l'État (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et 9 000 € par le Département. Le reste à charge pour le Syndicat scolaire, composé de 11 communes\* pour 1300 habitants, est de 31 578 €.



Désormais, comme l'a indiqué Dimitri Doussot, Président du Syndicat scolaire lors des portes ouvertes, « il appartient au personnel du Pôle éducatif de veiller à ce que les enfants soient soigneux avec leurs nouveaux sanitaires et les équipements qui les composent ».

Parallèlement, un plan pluriannuel de rénovation sera mis en place durant les prochaines années pour l'ensemble du site (salles de cours, couloirs, salle polyvalente, accueil de loisirs) construit en 1975.

\*Fleurey-lès-Lavoncourt, Francourt, Grandecourt, Lavoncourt, Mont-Saint-Léger, Renaucourt, Theuley, Tincey-et-Pontrebeau, Vauconcourt-Nervezain, Villers-Vaudey et Volon.

# Un espace France Services



## A Lavoncourt

Dans un souci de services de proximité, le SIVOM du Val Fleuri a fait construire en 2010 un « Pôle gérontologique et de Services » juste à côté du foyer-logement, rénové à cette occasion, et des résidences seniors, construites simultanément. Ce pôle a ensuite reçu le label « Relais de Services Publics » puis « Maison de Services Au Public » et à présent « Espace France Services », ouvert à toutes les personnes intéressées de la CC4R et au-delà (des personnes viennent de Combeaufontaine). Deux agents permanents, Aurélie Crevoisier et Bénédicte Welker, véritables agents sociaux, formés pour chaque service, peuvent renseigner et orienter quiconque.

Contact : 03 84 76 58 44.

## Que trouve-t-on À LA FRANCE SERVICES ?

Grâce au numérique, il est possible d'obtenir des rendez-vous virtuels avec la MSA, la CAF, la CPAM, Pôle Emploi, le CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles), le CDAD (Accès aux droits)...

### Sur rendez-vous, des permanences sont assurées par :

L'assistante sociale (contact 03 84 95 73 40), la Mission locale (03 84 64 88 38), ELIAD (Aide à domicile au 03 84 64 93 80), les services fiscaux (Conseils aux particuliers), la Poste (Conseiller financier au 03 84 68 29 96), l'UDAF (Conseil aux familles), le conciliateur de justice...

Il est aussi possible d'établir permis de conduire et cartes grises, cartes d'identité et passeports, d'avoir de l'aide pour la constitution des dossiers de retraite et de retraite complémentaire (contact 03 84 76 58 44).

### S'agissant de la santé, France Services abrite :

Le cabinet de kinésithérapie (2 kinés au 03 84 92 01 38), le cabinet Ecouter Voir. Un opticien est présent sur rendez-vous au 03 84 78 67 55.

L'Espace France Services a reçu le titre de « correspondant Information Jeunesse » pour tous les jeunes du secteur. La « bibliothèque pour tous » est également ouverte le samedi de 10 h à 11 h. Le bureau de Poste est ouvert chaque matin du lundi au vendredi 9 h 30 à 12 h 15 et le samedi de 9 h 30 à 10 h 30.

Enfin, dans le bâtiment d'en face, ostéopathe (contact 06 30 28 66 64), taxi (contact 03 84 91 01 72 ou 06 73 39 76 70), cabinet d'infirmières (03 84 77 08 58) et cabinet de vétérinaires (06 44 76 91 51) sont présents.



## Installation d'une couturière « Créa by Eliizou » à Montureux et Prantigny

Elise Viev est passionnée de couture depuis quelques années. Souhaitant faire plaisir aux autres, elle a donc décidé de créer sa microentreprise à son domicile à Montureux. Elle réalise des travaux de couture sur commande selon les besoins des clients. Elle propose également quelques créations en vente directe sur son Facebook : Créa By EliiZou. Depuis peu, elle floque également des tee-shirts, vestes, bodys ....

06 38 41 28 95 - viev.elise@orange.fr



# Champlitte



Une étoile au

## GUIDE VERT MICHELIN

Depuis le début de l'année 2021, les visiteurs du bureau d'information touristique de Champlitte peuvent observer sur la porte la présence d'un grand sticker vert arborant l'année 2021, avec pour inscription « Le Guide Vert Michelin » et une étoile suivie de la mention « intéressant ». Affichant une volonté d'apporter un peu de visibilité aux sites touristiques face au « choc brutal, immense et durable sur l'économie du tourisme » de la crise sanitaire, le guide vert Michelin (le plus ancien et le plus réputé guide touristique français) a souhaité élargir sa communication sur l'attribution des étoiles du tourisme.

C'est dans ce contexte que son incontournable château abritant le musée départemental des Arts et Traditions populaires Albert Félicie Demard a permis à Champlitte de décrocher sa première étoile dans la nouvelle sélection 2021 du Guide Vert Michelin, visible via un autocollant millésimé (renouvelé chaque année). À l'instar de Vesoul et du château de Villersexel en 2021, Champlitte a pu ainsi rejoindre les 88 sites touristiques mis à l'honneur par le guide.

Ces étoiles sont attribuées en fonction de neuf critères discutés et validés par l'équipe d'éditeurs et d'auteurs du guide. Parmi ceux-ci, on trouve le ressenti lors de la découverte du site, la notoriété, la richesse patrimoniale et la richesse de la visite, la présence de labels, la valeur intrinsèque ou historique, la beauté et l'esthétique, l'authenticité et le charme, la qualité de l'accueil et de la visite.

Comme l'explique Philippe Orain, directeur de publication du guide, cette distinction est « une véritable reconnaissance des efforts déployés pour offrir visites et expériences mémorables aux habitants et aux touristes de passage. Grâce à son système unique de notation, le Guide Vert Michelin contribue ainsi au développement et à l'attractivité du tourisme d'un pays ou d'une région et à la valorisation de leur patrimoine ». Nul doute que le bourg touristique de Champlitte saura se montrer à la hauteur de la confiance que le guide Michelin lui a accordée.



Alain Aubry vous

# Fouvent-S

*Quelle est l'histoire de la Commune de Fouvent-Saint-Andoche ?*

Les communes de Fouvent-Le-Haut, Fouvent-Le-Bas, Saint-Andoche et Trécourt, ainsi que la Pierre Percée et les Essarts, ont été regroupées en 1973 pour former Fouvent-Saint-Andoche.

*Comment vont les habitants de Fouvent-Saint-Andoche ?*

Ils vont bien dans l'ensemble. La population se maintient. Nous avons eu la chance et l'honneur de célébrer 2 mariages et de compter une naissance en juin 2021. Nous avons également, le 22 janvier dernier, fêter les 100 ans de notre doyenne.

Nos aînés sont majoritaires, mais ils ne sont pas les derniers à vouloir s'amuser. Il était prévu de les inviter au restaurant pour les fêtes, mais nombreux sont ceux qui ont souhaité se faire livrer leur repas à domicile.

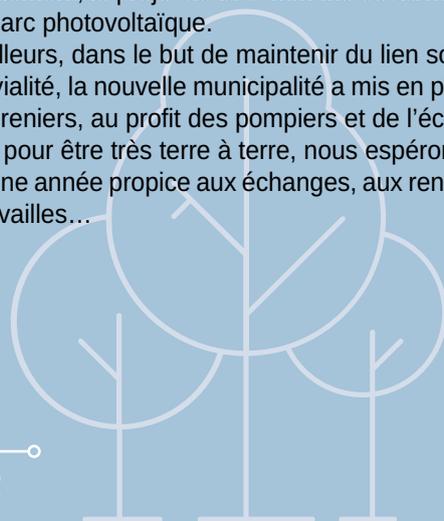
Nous avons une quinzaine de jeunes répartis entre les écoles de Fouvent-Saint-Andoche, Larret et Roche. Ces écoles composent le Syndicat de Regroupement Pédagogique, communément appelé R.P.I. Enfin, les autres sont répartis sur le collège de Dampierre-sur-Salon et le lycée de Gray.

*Quels sont les projets de la commune ?*

Actuellement, le projet de la commune est la mise en place d'un parc photovoltaïque.

Par ailleurs, dans le but de maintenir du lien social et de la convivialité, la nouvelle municipalité a mis en place son 1er vide-greniers, au profit des pompiers et de l'école.

Enfin, pour être très terre à terre, nous espérons que 2022 sera une année propice aux échanges, aux rencontres, aux retrouvailles...



présente

# Saint-Andoche



*Si vous vouliez faire visiter votre commune aux habitants de la CC4R, que vous leur présenteriez-vous ?*

L'année dernière les fouilles archéologiques à Fouvent-le-Bas ont repris pour 3 semaines avec des visites sur réservation, pour le plus grand plaisir de nombreux visiteurs. Ces fouilles ont été menées par le professeur Agnès Lamotte, préhistorienne à l'Université de Lille et originaire de la région. L'équipe est venue sortir une défense de mammoth vieille d'environ 23 000 ans, qui n'avait pas pu être exhumée lors de la fouille en 1992. Celles-ci devraient reprendre durant le courant de cette année 2022.

Il y a également le retable d'Abel Jayet, tailleur-sculpteur de Langres, commandé en 1728, de l'église de l'Assomption de Fouvent-le-Haut.

Je leur présenterais également la grotte de Sainte-Agathe, dont la légende raconte qu'elle renferme une statue de la Sainte, ainsi «l'eau qui suinte rend les femmes bonnes nourrices et fécondes».

*En matière de culture et d'animations, que propose la Commune de Fouvent à ses habitants ?*

L'ancienne école de Fouvent-le-Haut (rue des Quarquettes) accueille une bibliothèque ouverte les mercredis de 16h à 18h et les vendredis de 16h30 à 19h, en partenariat avec la médiathèque départementale. L'inscription et le prêt de livres sont gratuits.

Le 9 mars, « Journée de la Femme », une rose a été distribuée à toutes les femmes de la commune qui ont été ravies.

Deux prestations musicales ont eu lieu durant l'été, dans et à l'extérieur de l'église de Fouvent-le-Haut, assurées par Rainer Luckhardt à la guitare et Maryse Gaucher au chant. Tous deux résident dans la commune lors de la période estivale. Lors de chacune de leur venue, le couple propose de nous offrir gracieusement des concerts et des spectacles. La seule consigne, lorsque cela se passe à l'extérieur est « de venir avec nos chaises ».

Enfin, le 17 décembre, le Père Noël a distribué ses cadeaux aux enfants de la commune, suivi par un goûter.

## Entreprises et commerces

- ⊙ Jean-Claude CERTENAIS : maçon, couvreur
- ⊙ Mickaël MORDAQUE : débarras de bâtiments, collecte d'objets, réfection
- ⊙ Bar - Restaurant-bar « Le Vannon » : ré-ouvert depuis le 15 décembre dernier 07.88.94.69.61
- ⊙ Christian COLINET : travaux de peinture et vitrerie
- ⊙ Wodan DE MEYER : plombier, chauffagiste  
Exploitants agricoles
- ⊙ EARL MACHERET : élevage de vaches laitières et culture de céréales
- ⊙ EARL DE CHAMPOT : culture de céréales
- ⊙ GAEC BRENEY : élevage de vaches laitières et culture de céréales
- ⊙ EARL VILQUIN Philippe : culture de céréales
- ⊙ Jérémy PIETRAS : culture de céréales

## Infos Commune

- ⊙ Code postal : 70600
- ⊙ Population : 220 habitants
- ⊙ Maire : Alain AUBRY
- ⊙ Secrétaire de mairie : Mme Isabelle CORNEVIN (Intérimaire)
- ⊙ Permanences de la mairie: lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30
- ⊙ Tél : 03.84.31.32.62
- ⊙ Mail : mairie.fouventandoche@orange.fr
- ⊙ facebook : fouventsaintandoche



# La mission locale

« un tremplin pour l'entrée des jeunes dans la vie active ! »

La Commune de Velleuxon en collaboration avec la FOL 70 accueille actuellement au périscolaire de Velleuxon 3 jeunes femmes accompagnées par la Mission Locale du Bassin Graylois : Alizée, Mathilde et Syrielle. Leur parcours est à peu près le même. A la sortie de l'école et à la recherche d'un emploi, elles ont poussé la porte de Pôle emploi qui les a redirigées vers la Mission locale. Pour chacune, un conseiller leur a proposé de rentrer dans le dispositif « Garantie Jeune », afin de découvrir des milieux professionnels et acquérir de l'expérience. Ce dispositif permet aux jeunes de percevoir une allocation durant leurs stages ou formations. Pour les employeurs, cela leur permet de donner une chance à des jeunes tout en bénéficiant d'un accompagnement dans leur encadrement.



## Un jeune, une solution **AVEC LA MISSION LOCALE ET LA CC4R**

**Michelle MALLEGOL**, adjointe à Velleuxon, témoigne que « l'accompagnement de la mission locale a permis de les insérer dans le monde du travail en trouvant une solution adaptée à leur souhait professionnel. » Elle ajoute « avec la Mission Locale, c'est un jeune une solution ! ». Conscient de l'intérêt de ses missions auprès des jeunes, Dimitri Doussot a proposé que la CC4R adhère à la mission locale du Pays graylois en lieu et place de toutes les communes du territoire (plus de 4 500 euros par an). Selon lui, « cela relève totalement du rôle et de la responsabilité de la CC4R, qui a la compétence relative à l'économie et perçoit les impôts correspondants ». De plus, en

cette période compliquée pour les jeunes actifs en recherche d'un travail, « la CC4R doit être au rendez-vous pour qu'ils puissent bénéficier de toute l'aide nécessaire et surtout du meilleur accompagnement possible ». Régis Villeneuve, Maire de Dampierre-sur-Salon et Président de la mission locale du bassin graylois, rappelle que cette dernière « s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou universitaire résidant dans une commune du bassin graylois » et explique que « les entreprises souhaitant accueillir un jeune au sein de leurs équipes et les jeunes à la recherche d'un emploi, ne doivent pas hésiter à contacter la Mission locale ».



## Découvrir le monde du travail **ET ACQUÉRIR DE L'EXPÉRIENCE**

Toute jeune diplômée d'un baccalauréat professionnel « services aux personnes et aux territoires », Alizée souhaitait trouver un emploi dans l'enfance. L'entrée dans ce dispositif lui permet de confirmer son choix et constitue un tremplin pour la signature de son premier contrat de travail. Après avoir stoppé ces études, Mathilde ne savait pas exactement quel métier exercer. Dans le cadre de ce dispositif, elle a réalisé un premier stage au secrétariat d'une auto-école ce qui lui a permis de passer son permis de conduire. Elle a ensuite réalisé un stage au sein du périscolaire de

Velleuxon ce qui a débouché sur un contrat aidé durant lequel elle a obtenu son BAFA. Cette expérience acquise lui a permis de trouver un nouvel emploi plus pérenne.

Enfin, le parcours le plus atypique est celui de Syrielle. Titulaire d'un Brevet des Métiers d'Art en céramique, Syrielle ne trouvait pas d'emploi dans son domaine de compétence. Afin de lui faire découvrir d'autres métiers et développer sa confiance en elle, Syrielle étant une très grande timide, la Mission locale et la Commune lui ont proposé un stage en animation

au sein du périscolaire. Cette mission a finalement abouti sur un tout autre projet : celui d'un service civique dont la mission est de mettre en valeur les lavoirs de la Commune. Ainsi, elle habille actuellement chaque lavoir d'une ou plusieurs fresques murales racontant l'histoire locale. Avant d'en arriver à peindre les fresques, tout un travail préparatoire de recherche et de conception sur papier a été réalisé. Cette mission va se poursuivre avec la mise en place d'un projet avec les enfants de l'école pour repeindre et égayer le mur de l'école.

**Mission locale du Bassin Graylois : 6, rue du stade à Arc-lès-Gray  
03 84 64 88 38.**





# L'église Sainte-Marie-Madeleine de Grandecourt

## Le prix «**Michel D. 2021**»



En octobre dernier, le prix « Michel D. 2021 », consacré au patrimoine religieux des Vieilles Maisons Françaises, a été attribué à l'église de Grandecourt. Ce prix est assorti d'un soutien de **10 000€** financé par un mécène privé (Paul Lefoulon du Fonds de dotation Canopée) et destiné à la restauration de ce remarquable édifice de l'art romain du 12ème siècle. A ce titre, des travaux de mise aux normes du réseau électrique, de restauration du sol, des statues de Sainte-Apolline, du Sacré-Cœur et d'un Christ en croix du 17ème siècle sont déjà envisagés.

*«Un joyau religieux de la Haute-Saône»*

Située dans le département de la Haute-Saône, l'église Sainte-Marie-Madeleine possède la remarquable qualité d'être la seule église romane entièrement conservée de cette époque. Cet édifice du milieu du 12ème siècle, non remanié, est le vestige d'un prieuré de l'ordre des Augustins.

La lumière pénètre dans la nef unique par douze petites baies en plein cintre, ouvertes en hauteur selon la tradition romane. Quelques statues des 16ème

et 18ème siècles agrémentent la nef. Au bout de la nef, dans le cœur, les traces d'une fresque du « Jugement dernier », avec un Christ en majesté, ornent le chevet plat. La charpente en châtaignier est en forme de coque de vaisseau retourné.

*«Une crypte unique en Haute-Saône»*

L'église est dotée de la seule crypte de Haute-Saône composée de trois travées voutées et rythmées par 4 colonnes cylindriques ; un exemple rare et intact en Franche-

Comté. Cette rareté est reconnue et matérialisée par un classement au titre des Monuments historiques depuis 1995.

Un nouveau baptistère a également été installé en juillet dernier. Il a été réalisé par un artiste originaire de Soing à partir d'un morceau de roche issu de la carrière « Poissenot » située à Vauconcourt-Nervezain.





Menez l'enquête et repoussez la menace sur le territoire. Sigéric et Colomban ont besoin de vous !

Scannez ce QR code pour télécharger l'application !

**OUVERTURE**  
prochainement

ACCES & JEUX  
**GRATUITS**



CHAMPLITTE

RAY-SUR-SAÔNE



PORT DE SAVOYEUX



RENAUCOURT



Entre 2 parcours, découvrez Dampierre-sur-Salon en vous baladant avec Charles

Un jeu



En partenariat avec



Avec l'aimable autorisation du Conseil départemental de la Haute-Saône, de VNF et de l'ONF